

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 20/12/2016
Reçu en préfecture le 20/12/2016
Affiché le 
ID : 033-253306310-20161220-2016_004_70-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille seize, le vingt décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du Conseil Municipal de Saint André de Cubzac

Date de convocation : 08 décembre 2016

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN –MONSEIGNE– PIASECKI MM. FEDIEU – FERCHAUD – GIRARD - LORIAUD – PLISSON- QUESSON

Délibération N°2016-004-70: Demandes de subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde, du Conseil Départemental de la Charente-Maritime et du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine pour assurer la gestion et l'animation du site de Cordouan en 2017

Vu le CGCT ;


Vu l'Autorisation d'Occupation Temporaire du site de Cordouan ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide:

Article 1. de manière à assurer la gestion et l'animation du site de Cordouan en 2017, d'autoriser Madame la Présidente à solliciter des subventions forfaitaires d'un montant de 25 000 € auprès du Conseil départemental de la Gironde, du Conseil départemental de la Charente-Maritime et du Conseil régional Nouvelle Aquitaine ;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré au Saint André de Cubzac le 20 décembre 2016

La Présidente

Pascale GOT
Comité Syndical Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde
SMIDDEST